

De nouveaux délégués au sein du Syndicat du Val de Loir

Suite aux élections municipales et communautaires, de nouveaux élus ont été installés au sein du Syndicat du Val de Loir.

Le comité syndical

Il est composé d'élus représentant chaque commune du territoire, soit 32 délégués au total. Le comité syndical vote le budget et décide de la réalisation des projets.

Le bureau du Syndicat

Fin juillet, le comité a élu les nouveaux membres du **bureau du Syndicat** à qui est délégué une partie de ses compétences.



- **Président** : François OLIVIER ④
(Montval-sur-Loir – commune déléguée de Château-du-Loir)
- **1^{er} vice-président** : Jean-Claude AMY ⑧
(commune du Lude) en charge de l'étude et du financement du service.
- **2^{ème} vice-président** : Dominique RIBOUILLEAULT ⑥
(commune du Luceau) en charge de la communication, de la prévention et de la qualité.
- **3^{ème} vice-président** : Dominique PAQUET ⑦
(commune de la Bruère-sur-Loir) en charge de la collecte et du traitement des déchets.
- **4^{ème} vice-président** : Denis GRANDET ⑤
(commune de Sarcé) en charge des déchèteries, du service technique et du patrimoine.
- **Autres membres du bureau** : Jean-Claude DEMAS ③ (Montval-sur-Loir - commune déléguée de Montabon) ②, Jean-Luc LORIOT ① (commune de Château-l'Hermitage), Dominique MANCEAU (commune de Flée), Yves LE BOUFFANT- absent sur la photo - (commune de Coulongé)

Mr François OLIVIER, par ailleurs maire-délégué de Château-du-Loir, souhaite poursuivre le travail mené par son prédécesseur. Des projets vont être proposés afin de voir grandir le Syndicat du val de Loir.



Pour tout renseignement concernant un problème de collecte, un changement de situation (déménagement, évolution de la composition de votre foyer, problème de facturation) n'hésitez pas à contacter le Syndicat du Val de Loir au 02.43.94.86.50. ou via le site internet du Syndicat www.syndicatvaldeloir.fr. Nos bureaux situés 5 bis bd Fisson au Lude sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; les mardis et jeudis de 9h à 12h.